



## **Avis public**

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2020 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2020 – 2021 – 2022 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 9 décembre 2018, 20 h**, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 novembre 2019.

Antoine Audet

Directeur général et greffier

(Parution et publication sur le site Internet de la Ville et dans le Hublots, le 8 novembre 2019)